

## Guide de lecture

*Ce guide de lecture fournit des informations et des indications méthodologiques concernant les données utilisées dans cet ouvrage: 1) programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat; 2) enquête Eurostat sur les forces de travail; 3) Global Entrepreneurship Monitor; 4) statistiques sur le revenu et les conditions de vie.*

**C**ette partie fournit des informations sur les principales sources de données utilisées dans cet ouvrage. Elle fournit également des indications méthodologiques et décrit les principaux concepts statistiques utilisés. Des renvois et des références sont proposés aux lecteurs qui souhaiteraient obtenir de plus amples informations.

Attention, étant donné que cet ouvrage s'appuie sur plusieurs sources de données, les concepts et définitions de ces sources ne sont pas toujours cohérents. Ces disparités sont plus manifestes lorsque les données sont présentées par âge. Par exemple, l'enquête sur les forces de travail d'Eurostat prend en compte les personnes dès l'âge de 15 ans. Eurostat définit ainsi les jeunes comme tous les individus âgés de 15 à 24 ans. D'autres sources de données, parmi lesquelles le Global Entrepreneurship Monitor, sondent les personnes âgées de 18 à 64 ans et ont dès lors une autre définition de la jeunesse. Pour le Global Entrepreneurship Monitor, les jeunes sont âgés de 18 à 30 ans. Le même problème se pose pour les données relatives aux entrepreneurs plus âgés. Malgré les efforts pour harmoniser autant que possible les données rapportées, des différences subsistent. Les chiffres et textes indiquent clairement les définitions présentées et discutées.

### Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat

Mené conjointement par la direction des statistiques de l'OCDE et Eurostat, le programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat (PIE) OCDE-Eurostat vise à développer des indicateurs de l'entrepreneuriat pertinents sur le plan politique et comparables au niveau international en vue de soutenir les travaux analytiques et de politique relatifs à l'entrepreneuriat. À cette fin, le programme a élaboré un *cadre d'analyse et de mesure de l'entrepreneuriat* ainsi qu'une *méthodologie pour la production de statistiques harmonisées sur l'entrepreneuriat*. Ce cadre introduit une distinction conceptuelle entre la performance entrepreneuriale (c'est-à-dire le type et la quantité d'entrepreneuriat), les déterminants de l'entrepreneuriat (c'est-à-dire les facteurs influençant la performance entrepreneuriale) et les impacts sociaux et économiques de l'entrepreneuriat.

L'implication directe des instituts nationaux des statistiques (INS) de l'OCDE et des pays partenaires en vue de produire des statistiques harmonisées sur l'entrepreneuriat constitue un trait caractéristique de ce programme, qui distingue clairement le PIE d'autres initiatives internationales. Jusqu'à présent, les données produites ont porté sur un ensemble clé d'indicateurs de la performance entrepreneuriale, à savoir les statistiques sur la démographie des entreprises relatives à la naissance, au décès, à la survie et à la croissance des entreprises, ainsi que les statistiques sur l'impact des naissances et décès d'entreprises sur la création et la destruction d'emplois. Les statistiques officielles sont produites chaque année par les INS, conformément à la méthodologie figurant dans l'ouvrage

Eurostat-OECD *Manual on Business Demography Statistics* (2007 — <http://www.oecd.org/std/39974460.pdf>). Disponible sur *OECD.Stat* (<http://stats.oecd.org/>), cette base de données couvre quelque 25 pays et est mise à jour chaque année.

La méthodologie recommande d'employer des registres d'entreprises pour calculer les indicateurs de démographie des entreprises. Afin d'accroître la comparabilité internationale, et vu l'exclusion des firmes n'employant pas de personnel du registre des entreprises de certains pays, l'unité statistique adoptée pour les données de démographie des entreprises du PIE est l'entreprise comportant au moins un employé. Les sociétés avec personnel sont par ailleurs plus pertinentes d'un point de vue économique pour leur contribution à la création d'emplois et leurs plus grandes probabilités d'innovation.

S'agissant d'un programme à long terme, le PIE a été élaboré pour répondre aux nouveaux besoins exprimés par les responsables politiques et la communauté des chercheurs. Dans cette optique, le programme s'est récemment penché sur la question de la mesure de l'entrepreneuriat vert et a commencé à rassembler des indicateurs portant sur les femmes et l'entrepreneuriat. D'autre part, pour répondre à la demande de mises à jour trimestrielles, le programme a établi une nouvelle série d'«indicateurs récents d'entrepreneuriat», qui livre les dernières tendances en matière de créations et de faillites d'entreprises. Sur le plan des déterminants, le PIE a entamé des recherches en vue d'approfondir la compréhension de la comparabilité internationale de données capitales sur les entreprises.

La publication annuelle *Panorama de l'entrepreneuriat* ([http://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/panorama-de-l-entrepreneuriat\\_22266968](http://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/panorama-de-l-entrepreneuriat_22266968)) présente les principaux résultats ainsi que les développements du PIE.

### Encadré 1 — Définition de l'entrepreneuriat par l'OCDE-Eurostat

Introduit en 2006, le programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat a élaboré des définitions des termes «entrepreneur», «entrepreneuriat» et «activité entrepreneuriale» pour soutenir le développement des indicateurs associés. Le programme reconnaît le désaccord et les diverses perspectives opposant les chercheurs qui se penchent sur cette question et adopte délibérément une approche pragmatique reposant sur deux principes, la pertinence et la mesurabilité. Il importe de souligner que les définitions de l'OCDE et d'Eurostat mettent en exergue la nature dynamique de l'activité entrepreneuriale et sont axées non pas sur les intentions, mais sur les actions. Elles ont pour but de guider la collecte et l'analyse de données:

Les **entrepreneurs** sont des personnes (propriétaires de leur entreprise) qui cherchent à générer de la valeur via la création ou le développement d'une activité économique en identifiant et en exploitant de nouveaux produits, procédés ou marchés.

L'**activité entrepreneuriale** est l'action humaine consistant à entreprendre en vue de générer de la valeur via la création ou le développement d'une activité économique en identifiant et en exploitant de nouveaux produits, procédés ou marchés.

L'**entrepreneuriat** est le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale.

Ces définitions distinguent l'activité entrepreneuriale de l'activité professionnelle «ordinaire». En outre: i) elles indiquent que des sociétés et autres entreprises peuvent se montrer entrepreneuriales, bien que seuls les individus aux commandes de ces organisations et les détenant peuvent être considérés comme des entrepreneurs; ii) elles soulignent le fait que l'action entrepreneuriale est manifestée plutôt que planifiée ou voulue; iii) elles n'assimilent pas l'activité entrepreneuriale à la formation de tout «véhicule» spécifique, qu'il soit formel comme une société constituée, ou informel, bien qu'elles autorisent les statistiques de véhicules spécifiques incarnant l'activité entrepreneuriale; et iv) bien qu'elles soient définies dans le contexte des entreprises, elles incluent la création de valeur économique, sociale et culturelle.

Source: Ahmad, N. et Seymour, R. (2008), «Defining Entrepreneurial Activity: Definitions Supporting Frameworks for Data Collection», Document de travail Statistique OCDE 2008/1, Publications OCDE, Paris.



## Enquête Eurostat sur les forces de travail

L'enquête Eurostat sur les forces de travail est une étude mensuelle menée auprès des ménages dans tous les États membres de l'Union européenne et collectant des informations à propos du marché du travail. Le présent rapport se concentre sur les données de l'Enquête sur les forces de travail liées au travail indépendant. Eurostat définit un travailleur indépendant comme une personne œuvrant dans sa propre entreprise, son exploitation agricole ou son cabinet professionnel et tirant des avantages économiques de cette occupation, qu'il s'agisse d'un salaire, de bénéfices, d'avantages en nature ou de gains familiaux (dans le cas de personnes travaillant en famille). Les travailleurs bénévoles sont exclus de cette définition. L'objet de l'entreprise n'a aucune influence sur le statut d'indépendant d'un individu; en d'autres termes, l'entreprise peut avoir un but lucratif ou une vocation sociale non lucrative.

L'entreprise des travailleurs indépendants peut employer une personne ou davantage. Cela n'a aucun effet sur leur statut d'indépendant, tant qu'ils travaillent directement pour l'entreprise. Dans ce sens, la même entreprise peut occuper plus d'un indépendant. Par exemple, chaque membre d'un partenariat peut être considéré comme indépendant, aussi longtemps que l'entreprise demeure son activité professionnelle principale. Les dirigeants d'entreprises sont toutefois exclus du groupe des travailleurs indépendants s'ils ne sont pas impliqués dans la gestion journalière de l'entreprise.

Il existe différentes conceptions du travail indépendant:

- *l'indépendant pour son propre compte* est une personne n'employant aucun salarié pour son activité;
- *l'employeur* est un indépendant qui emploie du personnel;
- *le taux de travail indépendant* est défini comme le nombre de travailleurs indépendants, comprenant les indépendants pour leur propre compte et les employeurs (c'est-à-dire les indépendants employant des salariés) par rapport au nombre de travailleurs salariés.

Pour en savoir plus sur l'enquête Eurostat sur les forces de travail, veuillez vous référer à: <http://ec.europa.eu/eurostat/web/labour-market/methodology>.

## Global Entrepreneurship Monitor

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) est une initiative internationale qui mesure les activités et attitudes entrepreneuriales de par le monde par le biais d'enquêtes annuelles menées auprès de la population adulte (âgée de 18 ans et plus) des pays participants. Elle collecte les réponses données par les personnes interrogées sur leur attitude à l'égard de l'entrepreneuriat, leurs activités préalables au démarrage d'une entreprise, leur travail pendant la phase initiale de leur entreprise, leur implication lorsque celle-ci est établie et la fermeture de leur entreprise.

Contrairement à d'autres études portant sur les entreprises, le GEM interroge des ménages (des individus) de manière à pouvoir identifier les personnes engagées à divers stades de l'entrepreneuriat. L'unité d'analyse de cette étude étant l'individu plutôt que l'entreprise, cela permet de collecter des informations sur les motivations et aspirations incitant à l'entrepreneuriat ainsi que sur d'autres caractéristiques individuelles.

En 2013, dernière année de collecte des données de référence du présent rapport, le GEM a couvert 70 pays. Depuis 1999, il a examiné plus de 90 pays. Les 28 États de l'Union européenne ont été couverts en 2013, à l'exception de l'Autriche, la Bulgarie, Chypre, du Danemark et de Malte.

En 2013, la taille des échantillons s'est échelonnée de 2 000 personnes dans la plupart des pays à 24 600 en Espagne. L'échantillon total sur l'ensemble de l'Union européenne regroupait 86 237 personnes. Les réponses sont pondérées par âge et par sexe afin que les résultats reflètent la population nationale. Pour une plus grande fiabilité des résultats, les données présentées dans ce chapitre ont été rassemblées (c'est-à-dire combinées) par pays pour les années 2009 à 2013, ce qui augmente considérablement la taille de l'échantillon et autorise l'élaboration de présentations plus détaillées.

Plusieurs indicateurs du GEM sont mentionnés dans ce rapport:

- Le *taux d'entrepreneuriat naissant* est la proportion des membres de la population activement impliqués dans la création d'une entreprise dont ils seront propriétaires en tout ou en partie. Cette activité n'a pas rapporté de traitement, de salaire ou toute autre rémunération aux propriétaires depuis plus de trois mois.
- Le *taux de détention de nouvelles entreprises* est la proportion des membres de la population qui sont actuellement dirigeants-propriétaires d'une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois, mais moins de 42 mois.
- L'indicateur le plus connu publié par le GEM est l'*indice d'activité entrepreneuriale totale au stade précoce (TEA)*, qui est la somme de la proportion de la population engagée dans l'entrepreneuriat naissant et de celle ayant démarré une nouvelle entreprise au cours des 42 derniers mois. Celui-ci mesure la phase préalable au lancement d'une nouvelle entreprise (entrepreneuriat naissant) ainsi que la phase venant directement après ce lancement (gestion-détention d'une nouvelle entreprise).
- Le *taux de détention d'entreprises établies* du GEM mesure la proportion des membres de la population qui sont actuellement dirigeants-propriétaires d'une entreprise établie qui verse des traitements, salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de 42 mois. Cet indicateur contribue à donner des informations sur le niveau d'activités entrepreneuriales au sein d'une économie.

### Encadré 3 — Distinctions entre les données relatives au travail indépendant et à la création d'entreprises et celles portant sur la propriété d'entreprise

- Les données relatives au travail indépendant présentées dans la première partie de cet ouvrage proviennent de l'enquête sur les forces de travail. Elles portent sur des propriétaires-gérants d'entreprises s'octroyant un salaire ou des bénéfices sur le travail qu'ils effectuent pour leur propre compte dans leur entreprise et qui se déclarent indépendants. Les données relatives au travail indépendant se rapportent aux individus n'employant le plus souvent qu'eux-mêmes, ou très peu d'autres personnes, dans des sociétés non constituées. Les personnes qui gèrent des sociétés constituées de plus grande envergure ne sont généralement pas déclarées comme travailleurs indépendants. Cela tient au fait qu'elles apparaissent dans les registres du personnel de leur entreprise et qu'elles sont dès lors considérées comme des employés. Ces données excluent également les individus en passe de fonder une entreprise dont la création n'est pas encore aboutie, de même que les propriétaires d'entreprises non impliqués dans l'exploitation quotidienne de celle-ci.
- D'autres données du présent ouvrage sont extraites du Global Entrepreneurship Monitor. Elles couvrent les individus déclarant tenter activement de démarrer leur affaire ou s'occupant déjà de leur entreprise ou de tout type de travail indépendant ou vendant des biens ou des services à des tiers. Cette définition est plus vaste que celle utilisée pour les données relatives au travail indépendant: elle inclut les travailleurs indépendants ainsi que toutes sortes de propriétaires d'entreprise. En particulier, les propriétaires-gérants de sociétés constituées sont englobés, alors qu'ils sont exclus des données sur le travail indépendant. Le Global Entrepreneurship Monitor inclut aussi les personnes qui gèrent une entreprise en tant qu'activité complémentaire, tandis que les données de l'enquête sur les forces de travail portent sur l'activité professionnelle principale. Les chiffres sur le travail indépendant concerneront donc uniquement les personnes qui consacrent plus de temps à cette activité qu'à un autre emploi, tandis que le Global Entrepreneurship Monitor inclut des données sur les entrepreneurs à temps partiel.

Pour en savoir plus sur les méthodologies employées par le Global Entrepreneurship Monitor, veuillez consulter le «2013 GEM Global Report», disponible sur: <http://www.gemconsortium.org/report>.

## Statistiques sur le revenu et les conditions de vie

Les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) sont un cadre de référence pour la collecte régulière de données visant l'établissement de statistiques comparatives sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie. Ces données sont collectées dans les 28 États membres, ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse et Turquie.

Deux types de données sont collectées: des données transversales, obtenues auprès d'environ 130 000 ménages et 270 000 habitants de l'Union européenne âgés de plus de 16 ans, et des données longitudinales rassemblées auprès de quelque 100 000 ménages et 200 000 habitants de l'Union européenne âgés de plus de 16 ans. Les données relatives à l'exclusion sociale et aux conditions de logement proviennent de ménages et du travail, et les renseignements relatifs à la santé et à l'éducation proviennent d'individus.

Pour en savoir plus sur les statistiques sur le revenu et les conditions de vie, veuillez consulter: <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/methodology>.

## Références

Ahmad, N. et Seymour, R. (2008), «Defining Entrepreneurial Activity: Definitions Supporting Frameworks for Data Collection», Document de travail Statistique OCDE 2008/1, Publications OCDE, Paris.

Global Entrepreneurship Monitor (2013), «Global Entrepreneurship Monitor 2013 Global Report», disponible sur: <http://www.gemconsortium.org/docs/3106/gem-2013-global-report>.

OCDE (2014), *Panorama de l'entrepreneuriat 2014*, Publications OCDE, Paris [http://dx.doi.org/10.1787/entrepreneur\\_aag-2014-fr](http://dx.doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2014-fr).



Extrait de :

## The Missing Entrepreneurs 2015

Policies for Self-employment and Entrepreneurship

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264226418-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Union européenne (2016), « Guide de lecture », dans *The Missing Entrepreneurs 2015 : Policies for Self-employment and Entrepreneurship*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264249936-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).